Modalités d'accueil et de fonctionnement l'espace jeunes « L'Escale »/ COVID

-Les responsables légaux, dans la mesure du possible doivent rester à l'extérieur de la structure. Dans le cas contraire, ils doivent porter un masque, respecter les distanciations physiques et se laver les mains à l'entrée.

-Il est recommandé de prendre la température du jeune avant sa venue à l'espace jeunes. La température doit être inférieure à 38°.

-Il est nécessaire d'être inscrit pour pouvoir fréquenter l'espace jeunes même en accueil « libre » (≠animations programmées). Une fiche de demande de participation est à remplir par les représentants légaux. A défaut, il convient de nous appeler pour s'assurer de la capacité d'accueil des jeunes sur les créneaux horaires souhaités.(respect d'un nombre de personnes maximum dans la structure en fonction de l'activité : de 8 à 16)

-Le port du masque reste obligatoire à l'intérieur et lors de transports véhiculés. Il doit être fourni par les familles (1 masque pour 4h).

-Pas de masque obligatoire en extérieur.

-Lavage des mains :

- Dès l'entrée et selon les prescriptions de respect des gestes barrières
 (avant et après avoir utilisé du matériel pédagogique, avant et après les repas et passage aux toilettes, après s'être mouché).
 - Au départ de la structure
- -Mise à disposition de gobelet recyclable à usage unique.
- -Nettoyage / désinfection tous les jours des zones sensibles : Accueil, entrée / sortie, poignées de porte, toilettes, salle de vie et d'activités, ordinateurs dédiés au public.

Procédure en cas de cas confirmé :

Toute personne ayant contracté le virus ou étant cas contact s'engage à prévenir l'espace jeunes.

Transmission par l'espace jeunes des coordonnées des cas, et cas contacts auprès des organismes (ARS/ CPAM/SDJES).